



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 2 du 26 mars 2021



Sommaire

Horticulture	p 2
Pépinière	p 6
Paysage	p 7

Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	général	pucerons	sur premières séries, pieds-mères	arrivée des auxiliaires naturels: syrphes et parasitoïdes
		sciarides	à surveiller sur jeunes plants, semis	
	Pélargonium	thrips		
		pucerons		
		acariens		
		rouille		
		botrytis		
		bactériose		
		virose		
	Pétunia	pucerons		
		virose		
		autre		
	Fuchsia	aleurodes		
		acariens		
botrytis				
autre				
lantana	aleurodes			
	autre			
plantes vertes	cochenilles	à surveiller		
Pépi	arbres et arbustes en croissance	pucerons		
		otiorhynques	intervention à prévoir	
Paysage	pin	proceSSIONNAIRE	début de la procession	
	buis	pyrale	à surveiller	

Légende:

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort

2 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



les solutions de biocontrôle



les résistances d'un bioagresseur sur une culture, vis-à-vis d'une matière active

Rappel : afin de limiter les risques d'apparition de résistance, il faut respecter la dose d'application, le nombre maximal d'application, l'alternance des matières actives et le nombre de jours entre 2 applications (temps de rémanence du produit).



Fini les bisannuelles, on passe aux annuelles !

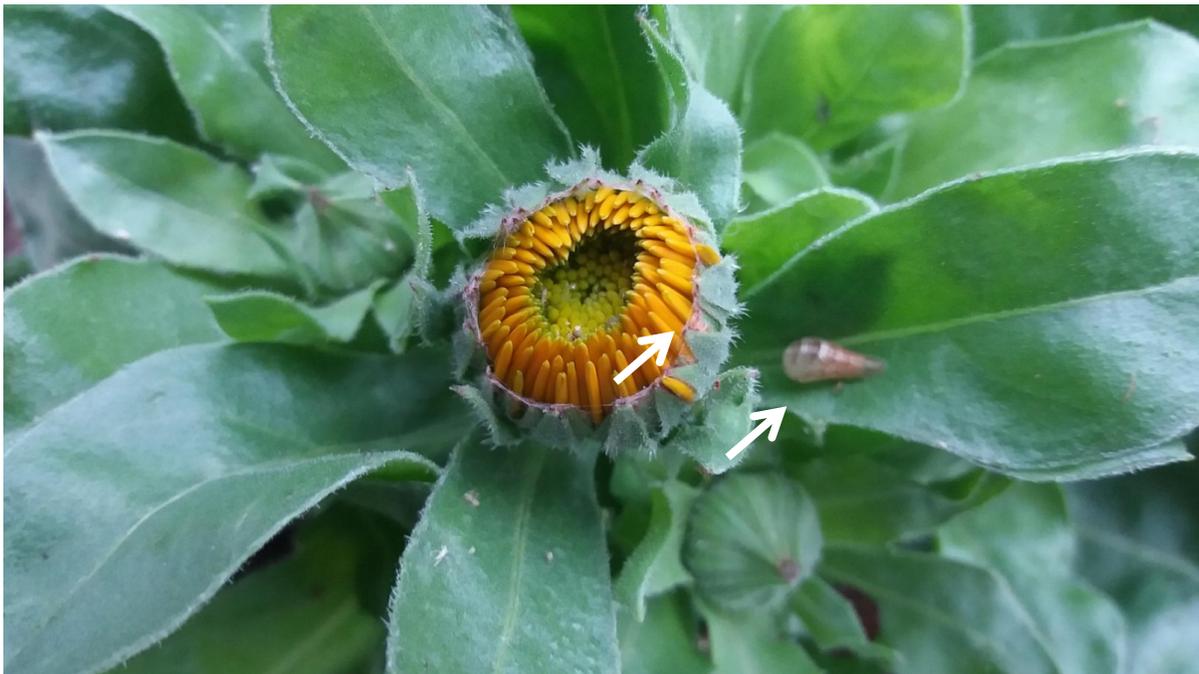


Jeunes plants en attente d'être repiqués (photo EH)

Général

Pucerons :

Des pucerons sont observés sur les plants rentrés en janvier. Les auxiliaires naturels comencent à se réveiller. Des syrphes (tous les stades) ont été observées sous les abris.



Pupe de syrphé indigène (photo EH Bourgogne)



Adulte syrphide des corolles introduit (photo EH Bourgogne)

Sciarides :



Larves cachées sous la feuille de géranium et symptômes sur feuille (photos EH Bourgogne)

Les larves de sciarides peuvent engendrer d'importants dégâts sur les jeunes plants. De plus, les dégâts occasionnés sur le système racinaire est propice au développement de maladies racinaires.

Pélargonium et jeunes plants de printemps:

Botrytis :

Du botrytis est observé sur les plants de pélargonium et autres plants de printemps, qui arrivent dans les serres.

⇒ Triez les plants au moment du repiquage et veillez à bien aérer la culture.



Plaque de jeunes plants d'Helichrysum avec botrytis (photo EH FC)



Geraniums :



Œdème sur géranium (photo EH Bourgogne)

Attention de ne pas confondre l'œdème du géranium avec des dégâts de thrips . dans notre cas faire des pulvérisations de nitrate de calcium, contactez votre conseiller !

Plantes vertes :

Cochenilles :

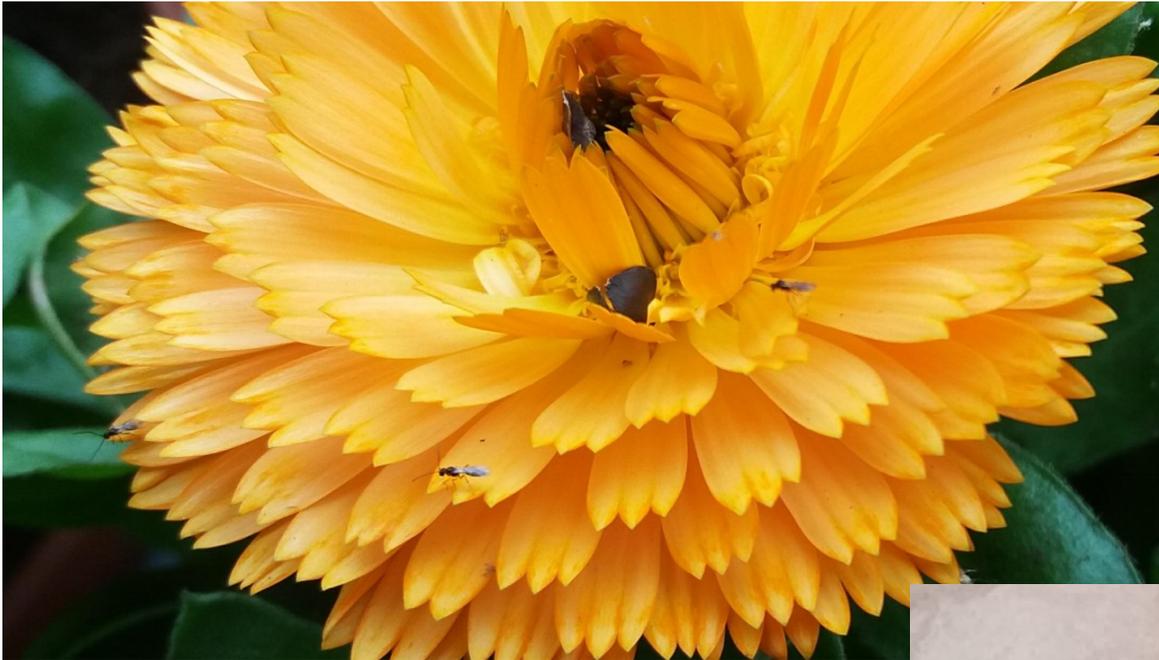


*Cochenille farineuse (à gauche) et larve de *Cryptolaemus* introduite il y a deux semaines sur dracéna. (à droite)
(photo EH Bourgogne)*



Cochenilles lecanines sur citrus (photo EH Bourgogne)

Les auxiliaires sont présents dans les serres ou ont été introduits ; avec des températures qui montent, leur cycle de développement va être favorisé, la lutte contre les ravageurs va être améliorée !



Aphidius indigènes (photo EH Bourgogne)



*Adulte Athéta introduit et observé
(photo EH Bourgogne)*



Arbres et arbustes en croissance :

Des pucerons ont été observés sur les jeunes feuilles.

Pensez à commander vos nématodes contre otiorhynques, petite hépiaie du houblon et tipules. Mi-avril est la période idéale.

ZOOM SUR

Les nématodes entomopathogènes



Il existe plusieurs produits de biocontrôle à base de nématodes. En fonction de votre problématique et de la température (du sol), il faudra **choisir le nématode** le plus adapté.

	conditions	problématique			Petite hépiaie du houblon
		sciarides	otiorhynques	tipules	
<i>Heterorhabditis bacteriophora</i>	15-35°C		x		
<i>Steinernema feltiae</i>	8-30°C	x			
<i>Steinernema carpocapsae</i>	15-35°C		x	x	x
<i>Steinernema kraussei</i>	5-30°C		x		



Pin

Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Observations : 1^{ères} processions sur le secteur Dole (39) relevées dans un piège à collerette, et Villeneuve-sur-Yonne (89).

Analyse du risque et période de procession : risque maximum pour la santé humaine et des animaux domestiques jusqu' mi avril. **Attention, chenilles urticantes sur le tronc et au sol!**



Gestion du risque : la période actuelle est la plus à risque : les stades larvaires L3-L5 sont urticants. Eviter d'être en contact afin de ne pas exposer aux démangeaisons, voir une hospitalisation. Un échenillage à cette période est déconseillé. Préférez un échenillage en septembre (stades larvaires L1-L2 non urticants).

Si la présence de colonies (au moins un nid dans l'arbre le plus souvent côté sud-sud-Ouest) est constatée, la **pose des pièges de parcours est conseillée dès que possible** (photo à droite). **Un cocon contient entre 30 et 100 chenilles**. Au-delà de 4 cocons dans l'arbre un double dispositif est nécessaire.

*Cocon ou nid de processionnaire du Pin contenant de 30 à 100 chenille et dégât de défeuillage.
Les croissances des branches sont compromises.*

Les **attaques successives** des chenilles sur les pins et cèdres **sensibilisent** ces essences, notamment **aux attaques de *Sphaeropsis*** (dépérissement des pousses de pins) en condition de sécheresse ou suite d'orage violent. *Sphaeropsis* peut être la cause de **fonte de semis en pépinière**.

La gestion des processionnaires devrait se **raisonner sur l'année et sur plusieurs années en positionnant en fonction de la biologie de l'insecte, deux à trois méthodes de lutte** (pièges de parcours, Bacille de Thuringe, piégeage par phéromone, confusion sexuelle, échenillage, lutte biologique par conservation des mésanges et chauve-souris, plantation de Bouleau) et **si possible sur toute une zone ou territoire** éventuellement diligentée par la police du Maire ou par le Préfet.

Cette espèce ainsi que la chenille processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*), sont aussi considérées comme des **espèces problématiques pour la santé par l'Agence régionale de Santé**.

En cas de présence faire un signalement à la FREDON BFC à signalement@fredonbfc.fr (présence, incidence sur la santé, localisation). Une meilleure connaissance de la répartition de ces espèces sur notre territoire permet de raisonner la lutte collective.



Piège de parcours. Les chenilles descendent le long du tronc guidées dans le sac dont le contenu sera à détruire.

Buis

Pyrale du buis (*Cydalyma perspectalis*)

Observations : 1^{ères} jeunes chenilles de 7-8 mm observées à Cuiseaux (71).

Analyse du risque : la reprise d'activité défoliatrice des **chenilles de pyrale du buis** quittant leur cocon d'hivernage a débuté. Il faut surveiller l'émergence de cette première génération pour enrayer les 2 à 3 suivantes et limiter ainsi les défoliations.



Méthodes de lutte : **écheniller** manuellement et/ou mécaniquement si possible, favoriser les prédateurs naturels comme les oiseaux. Réaliser **un traitement au *Bacillus thuringiensis***.

Quelques préconisations sur l'emploi du Bacille de Thuringe :

- pulvériser uniquement en cas de présence de chenilles. Inutile de faire du préventif car le produit est photosensible et se dégrade donc rapidement,
- son efficacité est accrue sur les jeunes chenilles (L1 à L3) car plus voraces et donc ingèrent mieux les cristaux protéiques du Bacille créant une septicémie de leur système digestif,
- respecter le port des équipements de protection prescrits sur l'emballage.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 2 du 26 mars 2021

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

